

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier du corps
de soutien technique et administratif
de la gendarmerie nationale

Décision n° 77058 du 28 septembre 2016 portant nomination au grade de maréchal des logis du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1626418S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 44230/GEND/EG-ROCHEFORT/BRH/ESO du 27 juin 2016 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 57878/GEND/EG-ROCHEFORT/CNF-CSTAGN du 1^{er} septembre 2016 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité «restauration collective»,

Décide:

Article 1^{er}

Les brigadiers-chefs de la spécialité «restauration collective» dont le nom figure ci-après sont nommés à compter du 1^{er} octobre 2016 au grade de maréchal des logis:

Bendif , Audrey	NIGEND : 305 753	NLS : 8 103 952
Braye , Déborah	NIGEND : 381 552	NLS : 8 126 961
Dalaize , Julia	NIGEND : 363 614	NLS : 8 122 613
Gaydon , Romain	NIGEND : 369 918	NLS : 8 151 900
Lambert , Hugues	NIGEND : 348 499	NLS : 8 140 205
Vidal , Corail	NIGEND : 381 581	NLS : 8 126 962
Zrouki , Leila	NIGEND : 343 159	NLS : 8 138 028

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*

L. BITOUZET